Sections de la Lozère

Commission Administrative Paritaire Locale n°2
Réunion du 30 juin 2016

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

la situation économique et sociale de notre pays est affligeante.
Les politiques d'austérité budgétaire n'ont qu'une orientation : sauver le modèle du capitalisme mondialisé et financiarisé au détriment de l'intérêt général. Le choix est rude et inexorable : le choix de l'argent roi contre le peuple.
Cette financiarisation de l'économie se traduit par un recul des droits sociaux, de la rémunération du travail dans la richesse nationale et des politiques publiques.
La loi El Khomri en est le plus bel exemple. Dans le code du travail, le salarié avait des droits et des devoirs, après l'application de cette loi il n'aura plus que des devoirs. La précarisation des salariés est en place et fait route vers l'uberisation de la force de travail.

Depuis plusieurs mois, la colère s'est installée.

A la DGFIP, la mise en œuvre de la revue des missions et les orientations nées de la démarche stratégique ont des impacts néfastes sur nos missions, nos structures et nos emplois. Depuis plus de 10 ans, notre administration a été placée sous les fourches caudines d'une machine à broyer le service public et les fonctionnaires.

S'ajoutant aux 35.000 suppressions massives d'emplois, les vacances d'emplois - passées sous silence par la Direction Générale - altèrent la qualité de nos missions et du service rendu aux usagers.

Aujourd'hui le mécontentement est global, profond et durable. Jamais le mal être au travail n'a été aussi important parmi les agents.
D'ailleurs, le nombre d'actions locales demeure important. La mobilisation reste très significative.

L'austérité à la DGFIP est une réalité. Elle dure depuis trop longtemps, à tel point que cette administration est aujourd'hui fragilisée et ne peut plus assurer ses missions !
Cette casse de la DGFIP doit cesser immédiatement ! Nos organisations syndicales exigent l'arrêt des suppressions d'emplois et qu'un plan de recrutement à la hauteur des enjeux soit rapidement mis en œuvre. Cela commence par l'appel immédiat de toutes les listes complémentaires pour tous les grades.

Notre ministère doit enfin devenir prioritaire !

Concernant l'ordre du jour de cette CAP, à savoir les appels sur l'entretien d'évaluation 2016, gestion 2015, nous réaffirmons notre opposition au système de l'entretien professionnel fondé exclusivement sur une mise en compétition des agents entre eux et sur des notions de productivité et de performance individuelle. Ce dispositif porte atteinte aux valeurs de la fonction publique et contribue à la dégradation des conditions de vie au travail des agents.

Notre opposition au décret du 28 juillet 2010 modifié repose également sur la mise en œuvre du recours hiérarchique obligatoire. Ce processus n'apporte rien de plus aux agents. Ce système est lourd et chronophage. Il ne renforce nullement les droits des agents et n'apporte pas réellement d'avancées. Pire, il peut dissuader les agents d'un recours éventuel de par la complexité de la procédure.

Concernant le nouvel entretien professionnel dans le cadre de PPCR, le pire est à venir : l'entretien d'évaluation ne serait plus annuel, mais triennal, et un tiers seulement des agents participeraient à celui-ci chaque année. Le nombre d'agents bénéficiaires de réduction d'ancienneté serait encadré. La DGAFP propose que, parmi les agents qui participeront à l'évaluation triennale, seulement 25 % d'entre eux pourraient bénéficier de cette réduction d'ancienneté (contre 70 % aujourd'hui).

Nos organisations syndicales ne peuvent que dénoncer et s'opposer à un tel système qui renforcera les inégalités entre agents.

En conclusion, nous attendons de cette CAPL un examen attentif et juste des situations évoquées avec à la clé l'attribution de réductions d'ancienneté et des décisions favorables en matière de modifications des appréciations littérales et tableau synoptique.